



Elections municipales les 15 et 22 mars 2026

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Les trois bureaux de vote se situent au complexe Petit-breton, allée des Sports. Les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont fixées au mercredi 4 février 2026 pour les demandes en ligne via <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>, et au vendredi 6 février 2026 pour les dossiers physiques.

Pièces à fournir :

- › Le formulaire d'inscription dûment complété
- › Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- › Si Pénestin est votre domicile : une facture datant de moins de 3 mois d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, etc.
- › Si Pénestin est votre résidence secondaire : deux dernières taxes foncières ou taxes d'habitation.

Procuration : votre procuration électorale désormais 100% en ligne avec France identité

Pour cela, vous devez disposer **de la nouvelle carte d'identité** et posséder une **identité numérique certifiée France Identité** (<https://france-identite.gouv.fr>)

1^{ère} étape : téléchargez l'application France Identité

- › Créez votre identité numérique France Identité en téléchargeant l'application France Identité sur [Google Play](#) ou [l'App Store](#).
- › Initiez une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité.
- › Confirmez votre adresse e-mail, saisissez votre code personnel, puis effectuez une lecture de votre carte d'identité en NFC. L'application génère un QR code.

2^e étape : venez directement en Mairie

La Mairie de Pénestin vous accueille sans rendez-vous pour certifier votre identité numérique muni des pièces suivantes :

- › votre carte d'identité
- › votre téléphone
- › le QR code associé à votre demande

Dans les 48h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**
44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00